

SEANCE PLENIERE DU 15 MARS 2016

Délibération n° 2016 / 01

*Représentants du Comité de bassin
au Conseil d'administration de l'Office de l'eau de la Guadeloupe*

Le comité de bassin de la Guadeloupe, réuni le 15 mars 2016, délibérant valablement,

- Vu le code de l'environnement, en particulier les articles L213-13 à 14 et R213-63 ;
- Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- Vu l'arrêté du Président du conseil général de Guadeloupe du 30 janvier 2006 portant constitution du conseil d'administration de l'office de l'eau ;
- Vu l'arrêté préfectoral DEAL/RN-2016-006 du 11 mars 2016 portant modification de la composition du comité de bassin ;
- Vu la délibération du Conseil régional de la Guadeloupe n° CR/16-28 du 23 février 2016 relative à la désignation de conseillers régionaux au sein d'organismes extérieurs consécutivement aux élections régionales de décembre 2015 ;
- Vu la délibération n°2015/02 du 10 juillet 2015 du comité de bassin listant les représentants de celui-ci au Conseil d'administration de l'Office de l'eau ;

PREND ACTE de la nouvelle désignation des représentants du Conseil régional au Conseil d'administration de l'Office de l'eau établie par délibération n°CR /16-28 du 23 février 2016.

ANNULE la délibération n°2015/02 du 10 juillet 2015 du comité de bassin relative aux représentants de celui-ci au Conseil d'administration de l'Office de l'eau.

ADOPTE la liste ci-dessous des 18 représentants du comité de bassin représentant celui-ci au Conseil d'administration de l'Office de l'eau :

Représentants de la Région (2 membres)

- Mme Sylvie GUSTAVE-DIT- DUFLO
- M. Jean-Claude NELSON

Représentants du Département (2 membres)

- Mme Justine BENIN
- M. Jocelyn SAPOTILLE

Représentants des communes et EPCI (5 membres)

- Mme Maguy CELIGNY
- M. Julien GAMIETTE
- M. Joseph HILL
- M. Adrien LUBIN
- Mme Marie-Luce PENCHARD

Représentants des socio-professionnels et usagers hors association de consommateurs et de protection de l'environnement (3 membres)

- M. Michel CLAVERIE-CASTETNAU
- M. Jean COURTOIS
- M. Sony de SOUZA

Représentants des associations de consommateurs, de protection de l'environnement et personnalités qualifiées (3 membres)

- Mme Pauline COUVIN-ASDRUBAL
- Mme Gustavie Gérard MUGERIN
- Mme Mylène VALENTIN

Représentants de l'Etat

- Le directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- Le directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant
- Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant

Le président du comité de bassin



Marcel SIGISCAR